

Compte rendu du GT Cadastre du 10 mai 2016

mai 2016

Contretemps à tous les étages !

Sur l'ensemble des sujets à l'ordre du jour (révision foncière, convergence du Plan avec l'IGN, plans d'actions topo 2015 – 2017, excusez du peu !), la réalité s'est rappelée brutalement à une Direction Générale qui ne peut plus se contenter d'orientations vagues. On est dans le dur en effet, les agents le savent depuis longtemps pour en avoir subi les conséquences !

Solidaires Finances Publiques a rappelé son « alerte au DG » du 15 décembre 2015 sur les conséquences pour les agents confrontés aux charges de gestion des suites de la révision des bases des locaux pros.

Solidaires Finances Publiques a également interpellé M. Le Baron, chef de service de la gestion fiscale qui présidait ce groupe de travail, sur le fait qu'il était particulièrement insupportable pour les agents d'entendre parler de « professionnalisation » comme prétexte aux restructurations alors même que la technicité de tous les métiers du foncier a été mise en péril par les décisions d'organisation et de pilotage (suppression de la formation des B cadastre en dominante, formation en cours de carrière largement insuffisante, problématiques des A cadastre, ... auxquelles on pourrait rajouter la fin de la fonction de chef de contrôle).

Enfin, Solidaires Finances Publiques a mis en perspective le 1/3 d'effectifs de géomètres disparu en 15 ans, bien au-delà du volume même des suppressions d'emplois. Malgré les décisions arrachées à la DG de 50 recrutements annuels (contre 30 ces dernières années), l'hémorragie des emplois va se poursuivre. Le seuil du tolérable est dépassé, il faut restaurer un volume viable d'emplois de géomètres cadastrés !

Les calendriers ne tiennent plus !

Révision Foncière.

Concernant les locaux Pro, dont la mise en œuvre est repoussée à 2017, les opérations de « fiabilisation » sont particulièrement lourdes (10 % des locaux ont une variation > 100 % ou < 80%).

Aucune date n'est fixée pour le lancement des opérations de révision des locaux H (2019 ?).

RPCU.

Le calendrier initial de la RPCU (Représentation Parcellaire Cadastrale Unique) de 7 ans (personne n'y a jamais cru – Ndlr) est évidemment repoussé loin devant : le premier département réalisé (Ille et Vilaine) ne sera pas validé en l'état – voire rejeté en totalité – et sur les 30 départements qui devaient être engagés en 2016 – 2017 seuls 6 (Ardèche, Lot, Corse du Sud, Manche, Morbihan, Pyrénées Atlantiques) seront programmés. Les organisations syndicales ont insisté sur le fait que la méthode devait être sérieusement calée avant que de se précipiter. Solidaires Finances Publiques a relayé l'attente de visibilité des agents notamment des 24 départements en stand by.

PATD.

La vectorisation sous contraintes dans le cadre de la RPCU conditionne de façon excessive ce que la détente des autres échéances permettrait de mieux programmer, tels les remaniements. Mais tout prévisionnel est largement en apesanteur du fait des interrogations avec l'IGN.

La DG conduit également une réflexion sur les structures de renfort topo, le sujet devrait être abordé lors d'un GT prévu en 2017.

De fait, si les calendriers se détendent, sous le poids des réalités, la question majeure reste celle de la transparence, mais plus encore : que fait-on de ce temps ? Rien ne serait pire que l'attentisme passif comme entre 2008 et 2014, lors de la « pause » de CDI-CDIF.

Révision Foncière des VL des Locaux Professionnels.

Solidaires Finances Publiques a rappelé que dès le lancement de l'expérimentation, nous avons pointé les difficultés auxquelles se sont trouvés, et se trouvent encore confrontés les agents des PELP, CDIF, SIE, Directions, avec les travaux de fiabilisation, de mises à jour, changements de consistance ou de nature, de contentieux, que la révision ne manquerait pas d'entraîner. Minimisant ou niant cette réalité, la DG, qui n'est certes pas maître d'un calendrier largement déterminé par les commandes parlementaires, a produit une masse de listes dont l'exploitation (avec pourtant consigne de « pragmatisme ») a généré beaucoup de pression sur les agents.

Dans ce cycle infernal, le report à 2017 ne procure aucune temporisation.

Quelques repères sont d'ores et déjà actés :

- Publication prochaine des secteurs et des grilles tarifaires, modifiables tous les 6 ans.
- Mise à jour annuelle des coefficients de localisation à partir de 2018.
- Une nouvelle opération, l'«Évaluation d'office automatisée», sera effectuée pour 10 % des locaux sans réponse après plusieurs relances. Pour la DG il s'agit d'un gain de temps et d'une moindre charge pour les services. Pour Solidaires Finances Publiques, cette méthode peu orthodoxe générera plus de contentieux qu'elle n'apportera de solution durable !

Reconnaissant que l'accueil de la TF 2017 allait forcément être une opération conséquente, la DG répond : formation des agents, mais surtout : centre d'appel, accueil aux guichets, accueil à distance ! Pour Solidaires Finances Publiques, cette campagne qui va se conjuguer avec la RAS (retenue à la source) ne sera évidemment pas virtuelle : pour les problèmes fonciers, les contribuables se déplacent !

Solidaires Finances Publiques s'est également étonné des termes de communication de la DG : parler de « gagnants / perdants » pour les variations de bases est erroné : les « perdants » ont en réalité bénéficié durablement d'une moindre taxation ! De la même manière, lorsqu'il est fait mention de la VL 70 il serait nécessaire de préciser qu'il s'agit de la « méthode 70 » et non d'une valeur datée.

Révision des Locaux d'Habitation.

Rien, ni le calendrier, ni la méthode (l'acquisition automatisée de données - par R Loc - semble privilégiée à la déclaration générale), ne sont encore fixées.

Solidaires Finances Publiques a insisté sur le fait que quelle que soit la méthode, la masse de travail, depuis la fiabilisation jusqu'à la gestion des mises à jour, anomalies, contentieux, serait évidemment conséquente (volume de la révision des locaux pro X 10 !).

Sur l'ensemble des opérations de révision, pro et habitation, les agents paient le prix des suppressions d'emplois (notamment des B terrain qui auraient pu jouer un rôle d'expertise et d'appui) et le fait que les géomètres aient été largement tenus à l'écart de cette révision « hors sol ».

Représentation Parcellaire Cadastre Unique (RPCU).

La première vague de convergence concernait 2 départements : l'Ille et Vilaine et le Loiret. L'IGN a livré les premières communes d'Ille et Vilaine en décembre 2015. Les résultats ne sont « pas dans les clous » et devraient être rejetés. La 2ème vague concernait la Charente Maritime et le Val de Marne, que l'IGN n'a pas commencé. La Loire Atlantique et l'Ain suivaient. Et seuls 6 des 30 départements initialement prévus seront engagés en 2016 et 2017.

Ces retards sont symptomatiques de la difficulté sous estimée à réaliser des opérations qui reposaient trop sur une foi absolue dans la numérisation. La seule question qui vaille, c'est la qualité finale du produit. Pour Solidaires Finances Publiques, il faut se donner le temps et les moyens de répondre à cet enjeu. Il ne s'agit pas seulement de détendre un calendrier, initialement intenable, il faut se donner le temps nécessaire tant en amont des livraisons (qualité des fichiers transmis) que pour le contrôle de la convergence.

Sur l'ensemble des questions qui relèvent du lien entre la DGFIP et les collectivités locales (bases fiscales, continuité topographique dans le cadre des politiques des métropoles et des intercommunalités, mais aussi gestion du budget – la loi permet déjà aux élus de confier la gestion à des cabinets privés –, restriction de l'offre d'évaluation domaniale, refus de gérer la réinternalisation de la gestion de l'eau, ...) il est primordial que la DGFIP retrouve la voie d'une cohérence de service public. Or sur tous ces sujets la DGFIP est aujourd'hui en fragilité, à cause de ses choix stratégiques et malgré la volonté des agents !

Plans d'Action Topo départementaux (PATD).

Le document fourni par la DG était pour l'occasion particulièrement complet, lucide sur les contraintes, sur les options, et sur la prise en compte de la mission dans sa globalité. Nous avons donc salué cet effort, qui nous change de l'insuffisance voire de l'indigence documentaire à laquelle nous sommes confrontés le plus souvent dans le cadre des groupes de travail et des CTR.

Cela ne change rien sur le fond à la contrainte :

- Le manque de moyens humains est flagrant : il n'y aura bientôt plus qu'un millier de géomètres, sur la base des 80 départs à la retraite annoncés à ce jour pour 2016 ! Pour Solidaires Finances Publiques, cette compression arithmétique, qui a détruit mécaniquement plus de 600 emplois en deux décennies est insupportable : il en va de la capacité à faire face aux missions. Il faut absolument garantir un seuil incompressible de recrutements non seulement pour maintenir la force de travail, mais aussi pour la restaurer !

- La disparité des équipements départementaux est un problème récurrent.

Si l'acquisition de matériel reste du ressort des directions, une réflexion est menée sur la possibilité de passer un marché National avec un catalogue du matériel disponible. Pour Solidaires Finances Publiques, si l'obtention des meilleurs tarifs est un aspect important de cette problématique, il faut aller plus loin en assurant à tous les géomètres les moyens d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions. Or de fait, de nombreuses directions refusent d'acheter suffisamment de matériel (stations GPS, ...) ou renoncent à investir (photos aériennes) simplement pour des raisons de coût brut.

Solidaires Finances Publiques se félicite que de nombreuses directions intègrent la nécessité de maintenir un niveau suffisant de travaux fiscaux, jugés « incompressibles ». Nous demandons que la Direction Générale valide ces orientations et les intègre clairement partout. La négation de cette réalité a conduit à une dégradation préjudiciable de la qualité du service et de la mission cadastrale. Mais peut être que les recours juridiques de certaines collectivités contribueront à cette restauration nécessaire ...

Situation des contrôleurs et inspecteurs cadastre.

S'il ne s'agissait pas d'un sujet à l'ordre du jour, les organisations syndicales ont exigé que les problématiques particulières de formation initiale des contrôleurs cadastre, (réduite à 10h au lieu de 600 h depuis 2007), de formation en cours de carrière, soient à nouveau évoquées (un premier arbitrage de SPIB et de l'Enfip ayant conduit à rejeter nos revendications en la matière).

Les problématiques particulières des inspecteurs cadastre (perspectives de carrière, mutations, promotions, option concours, ...) ont été évoquées. La demande d'un groupe de travail associant les bureaux métiers et RH a été faite. Il pourrait se tenir au second semestre 2016.

Questions Diverses.

Malgré la durée de ce groupe de travail, et la densité des échanges, Solidaires Finances Publiques regrette que la question récurrente des frais de manœuvres, des frais de déplacements, n'aie pas pu être abordée.

Comme Solidaires Finances Publiques l'énonçait dans sa déclaration liminaire :

« Cette conception sacrificielle de la LOLF, qui comprime les moyens de fonctionnement au delà du raisonnable mais a été incapable d'empêcher les désastres des milliards jetés en l'air dans des projets informatiques coûteux et finalement abandonnés, ne procède pas de la transparence budgétaire dont elle se réclame. Où vont les crédits liés à la directive européenne Inspire ? Pas au Cadastre en tout cas !

La mission cadastrale est particulièrement attaquée. N'est-il pas légitime de se demander si la DGFIP dans cette stratégie de renonciation ne vise pas à rendre l'externalisation de la mission inéluctable ? Comment pourrions nous aborder ces sujets en GT technique, alors que c'est le cœur du métier et son éthique qui sont en cause ? Comment échanger sereinement alors que c'est la survivance même de la mission cadastrale, des missions foncières, qui sont en jeu à la DGFIP ? »

Pour le Service Public, pour être à la hauteur des enjeux,

La DGFIP doit investir sur les missions cadastrales !